



**Bienvenue
à
CLAMART**

Le club de Clamart Gym. 92 est très fier
de vous accueillir à l'occasion du :

- Championnat de Zone
 - De
 - Gymnastique Artistique Masculine
- le samedi 2 et dimanche 3 avril 2011

Nous trouvons notre motivation dans notre double réussite :
allier le sport de masse et le haut niveau.

Nous mettrons tout en œuvre pour que vous repartiez avec un
excellent souvenir.

Ainsi vous pourrez comme nous pouvoir affirmer qu'il fait bon
vivre dans notre

Région Capitale

Très cordialement

Clamart Gym. 92

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique – Reconnu club sportif de Haut Niveau par le Conseil Général des Hauts de Seine
Maison des Sports – Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 38 95 08 – Mail : clamart-gymnastique@wanadoo.fr - Site : www.clamartgymnastique.com

Association loi 1901 n°14112272 – Journal Officiel n° 1801 – N° Agrément Jeunesse et Sports 92 S 647 – SIRET 484 848 502 00015



RENSEIGNEMENTS :

Clamart Gymnastique - Place Jules Hunebelle - 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 38 95 08 - clamart-gymnastique@wanadoo.fr

Afin de vous accueillir comme il se doit et de vous accompagner, notre assistante de direction sera à votre disposition pour :

- Vous guider en cas de problèmes (trouver la salle)
- Vous accueillir et vous assister avant, pendant et après la compétition.

En cas d'indisponibilité de celle-ci, vous pouvez contacter :

Guy Varlet 06 08 61 32 26 ou Arnaud de Vauborel 06 63 07 86 01

Entrées payantes pour le Championnat de Zone de Gymnastique Artistique Masculine : Salle Emilie LE PENNEC

Les entraîneurs et les juges auront accès au gymnase
sur présentation de leur licence.

Pour le public

Le prix de l'entrée est fixé par la zone Ile de France à 4 euros.
(gratuit pour les enfants moins de 14 ans) et pour tous les licenciés
sur présentation de leur licence. (à éditer sur papier)

Gymnase Emilie LE PENNEC - Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART

Avant le parking du conservatoire, à pied longer la Maison des sports et les terrains de tennis la salle est à 50 mètres.



STATIONNEMENT

ATTENTION !



Le stationnement Rue de Meudon, rue longeant le complexe Hunebelle, est strictement interdit du vendredi 22 h au samedi 10 h « pour des raisons de marché ». Au delà de 10 h le stationnement est gratuit dans cette rue sans zone Bleue.

ATTENTION !



Les automobilistes devront se munir d'un disque de stationnement et le placer à l'avant du véhicule, face visible à proximité immédiate du pare-brise.

La gratuité du stationnement ne concerne que les parkings sur voirie. En cas d'oubli du disque ou de dépassement du créneau horaire : amende de 11 €.

PARKING

La Ville a décidé d'étendre à **une heure** au lieu d'une demi-heure **la gratuité du stationnement** dans tous les parkings de la Ville. Cette heure offerte par la Mairie est valable tous les jours, de jour comme de nuit et aussi fréquemment que vous le voulez. Au-delà de ces 60 minutes, 1h de stationnement coûte 1,20 €. Ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Horaires : Du lundi au samedi de 7h à 21h30, le dimanche de 9h à 13h. Vous pouvez rentrer votre véhicule jusqu'à 21h30 et en sortir à tout moment.

Païement : Possibilité de paiement en espèce ou par carte bancaire.

Parkings payants



Parking du conservatoire, 102 places

place Hunebelle, à 100 mètres de la salle

Parking Pierre et Marie Curie 264 places 420 mètres de la salle

5, rue Pierre et Marie-Curie

Parking Desprez (en face du marché du Troisy) 207 places 600 mètres de la salle

27, rue Paul-Vaillant-Couturier

Parking du Troisy (sous le marché du Troisy) 151 places à bannir le samedi matin 600 mètres de la salle

22, rue Paul-Vaillant-Couturier

Parkings Gratuits

Trois parkings public sont disponible dans le bois de Clamart Ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Place du Garde, en haut de la rue de Meudon environ 80 places à 600 mètres de la salle. Entrée au stade face au 32 rue de Meudon.



Route de la Mare deux parkings

1 de 100 mètres de long, environ 35 places

un autre de 85 mètres environ 30 places.

Entrée au stade face au 32 rue de Meudon.



Zones bleues Centre ville et Quartier de la gare

Le stationnement en zone bleue est gratuit, mais ne peut dépasser 1h30. Il s'applique du lundi au samedi entre 9h et 19h. Chaque place de parking est délimitée par un traçage au sol de couleur bleue.

EN TRANSPORT

Depuis aéroport d'Orly « Orly Val descendre à Antony, RER B vers Paris descendre Arcueil Cachan ensuite bus 162 vers Meudon descente arrêt Jean ARP, 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

Depuis aéroport Charles de Gaulle « RER B direction Chevreuse descendre Arcueil Cachan ensuite bus 162 vers Meudon descente arrêt Jean Arp 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

Depuis les gares de l'Est et du Nord « Métro ligne 4 descendre gare Montparnasse train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

Depuis la gare de Lyon « Bus 91 descendre gare Montparnasse train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

Depuis la gare Montparnasse « train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

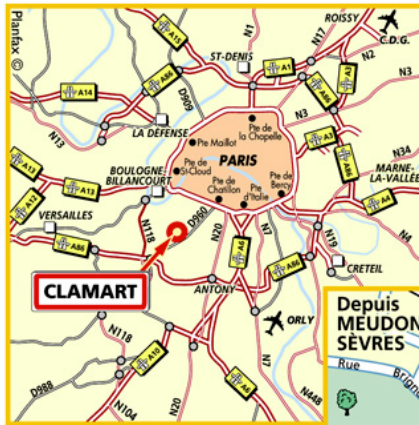
Depuis la station de métro Mairie d'Issy « bus n° 190 arrêt place Hunebelle devant la salle Emilie Le Pennec, (15 minutes). »

Depuis la station de métro de la porte Vanves « bus n° 191 arrêt place Hunebelle (20 minutes) » ACCES GYMNASSE EMILIE LE PENNEC

PLAN DE LA VILLE

Vous trouverez sur ce lien, un plan interactif de la ville de Clamart :

http://www.clamart.fr/pages/03_se_deplacer/01_plan_interactif.



Depuis Paris : Rejoindre la Porte de Chatillon puis suivre la N306 (avenue Pierre Brossette) en direction de Chatillon/Clamart. Prendre à droite la D68 (rue Pierre Brossette) en direction de Clamart-Centre (puis voir Loupe).

Depuis Boulogne/Issy-les-Moulineaux : Prendre la D2 (Boulevard Jean Jaurès) en direction d'Issy-les-Moulineaux. Passer la Seine par le Pont des Iles puis continuer sur la D2 en direction de Clamart (puis voir Loupe).

Depuis Vélizy/Le Plessis/A86 : Rejoindre A86 en direction de Créteil/Marne-La-Vallée puis prendre la sortie 30 Clamart/Le Petit Clamart/Z.A. Villacoublay/Bièvres/Igny. Suivre la D906 en direction de Paris. Prendre à gauche l'Allée Jean-Baptiste Clément (puis voir Loupe).

RESERVATION REPAS

Repas du midi à réserver au plus tard le lundi 28 mars 2011 :
Nous vous proposons de réserver les repas le midi auprès du
secrétariat par mail :

clamart-gymnastique@wanadoo.fr

**Clamart Gymnastique vous propose
un repas Chaud
1 entrée 1 plat chaud salade fromage
dessert
le samedi et dimanche midi
au prix de 10 €.**

Nom : Prénom :
Club :
Nombre de repas : x 10 € =
Règlement :
Chèque n° Banque
Date : Signature :



Championnat d'Ile de France

Gymnastique Artistique Masculine

CLAMART
 Complexe Sportif Hunnebelle
 place Jules Hunnebelle
 92140 CLAMART

SAMEDI 2 AVRIL 2011

matin

DIVISION CRITERIUM BENJAMINS







version définitive

délégué administratif: **Didier LOISEAUX**

responsable plateau: **François-Régis BRUNO**

responsable des juges: **Rémi RUDANT**

06 60 48 03 24

							REPOS
échauf: 8H00 début comp: 9H00 fin comp: 10H45	ALBONAISE FRANCONVILLE	O.G.C. VILLEPREUX	CLAMART GYMNASTIQUE	S.M. PUTEAUX	BUSSY GYM	G.C. PLESSIS TREVISE	
échauf: 9H45 début comp: 10H45 fin comp: 12H30	SENART GYM	NOISY LE GRAND GYM	VIGILANTE DEUIL LA BARRE	C.G. ERMONT	A.L.C.E. ANTONY	GYM PARIS 15	
PALMARES : 12H40							

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DIR libres

JURY	
réunion de juges:	8H00
tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende	
tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)	
1 juge par équipe présent pendant les 2 tours.	
Amende pour absence de juge :	160 €

FORFAITS
en cas de forfait, erreur ou omission, prévenir immédiatement par e-mail ou SMS François-Régis BRUNO francoisregbruno@orange.fr 06 73 19 86 49 forfait non signalé dans les 10 jours: 76,5 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIÉS FFG DE PLUS DE 14 ANS (Tarif : 4 €)

Droits d'engagements : 27 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone Ile de France)

repas du dimanche midi à réserver par mail (clamart-gymnastique@wanadoo.fr) avant le 29 mars



Championnat d'Ile de France

Gymnastique Artistique Masculine

CLAMART

Complexe Sportif Hunnebelle
place Jules Hunnebelle
92140 CLAMART

SAMEDI 2 AVRIL 2011

matin

DIR libres


version définitive

délégué administratif: **Didier LOISEAUX**

responsable plateau: **François-Régis BRUNO**

responsable des juges: **Rémi RUDANT**

06 60 48 03 24

							REPOS
échauf: 8H00 début comp: 9H00 fin comp: 10H45	GYM PARIS 15	LA CELLE ST CLOUD GYM	CLAMART GYMNASTIQUE	EN AVANT! DE PARIS	BUSSY GYM	U.S. SARTROUVILLE forfait	
échauf: 9H45 début comp: 10H45 fin comp: 12H30	SENART GYM	E.S.G. CHÂTEAU LONDON	VIGILANTE DEUIL LA BARRE	LA MELUNAISE	G.C. MENNECY	S.M. PUTEAUX	

PALMARES TC : 12H40

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DC Benjamins

JURY

réunion de juges: 8H00

tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende

tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)

1 juge par équipe de niveau 2 minimum, présent pendant les 2 tours.

Amende pour absence de juge :

160 €

FORFAITS

en cas de forfait, erreur ou omission, prévenir immédiatement par e-mail ou SMS

François-Régis BRUNO
francoisregbruno@orange.fr

06 73 19 86 49

forfait non signalé dans les 10 jours: 76,5 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIÉS FFG DE PLUS DE 14 ANS (Tarif : 4 €)

Droits d'engagements : 20 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone Ile de France)

repas du dimanche midi à réserver par mail (clamart-gymnastique@wanadoo.fr) avant le 29 mars



Championnat d'Ile de France

Gymnastique Artistique Masculine

CLAMART
 Complexe Sportif Hunnebelle
 place Jules Hunnebelle
 92140 CLAMART

SAMEDI 2 AVRIL 2011

après midi

DIVISION CRITERIUM BENJ/MIN

version définitive

délégué administratif: **Didier LOISEAUX**

responsable plateau: **François-Régis BRUNO**

responsable des juges: **Rémi RUDANT**

06 60 48 03 24

							REPOS
échauf: 13H00 début comp: 14H00 fin comp: 15H45	VIGILANTE DEUIL LA BARRE	GYM ELANCOURT MAUREPAS	E.S. VERSAILLES	RAMBOUILLET S.E.G.	A.S.A. MAISONS ALFORT	E.S. GUYANCOURT	
échauf: 14H45 début comp: 15H45 fin comp: 17H30	C.G. NEUILLY SUR MARNE	C.G. ERMONT	CERGY'M CLUB	BLANC MESNIL SPORT GYM	VILLEMOMBLE SPORT GYM	NOISY LE GRAND GYM	
échauf: 16H40 début comp: 17H40 fin comp: 19H25	VIGILANTE NOISY LE SEC	GYM AGRES VELIZY	SENART GYM	V.G.A. SAINT MAUR	ALBONAISE FRANCONVILLE	TREMBLAY ATHLETIC CLUB	
PALMARES : 19H30							

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DC B/M/C

JURY	
réunion de juges:	13H00
tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende	
tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)	
1 juge par club présent pendant les 3 tours.	
Amende pour absence de juge :	160 €

FORAITS
en cas de forfait, erreur ou omission, prévenir immédiatement par e-mail ou SMS
François-Régis BRUNO francoisregbruno@orange.fr 06 73 19 86 49
forfait non signalé dans les 10 jours: 76,5 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIES FFG DE PLUS DE 14 ANS (Tarif : 4 €)

Droits d'engagements : 27 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone ile de France)

repas du dimanche midi à réserver par mail (clamart-gymnastique@wanadoo.fr) avant le 29 mars



Championnat d'Ile de France

Gymnastique Artistique Masculine

CLAMART
 Complexe Sportif Hunnebelle
 place Jules Hunnebelle
 92140 CLAMART

SAMEDI 2 AVRIL 2011

après midi

DIVISION CRITERIUM BENJ/MIN/CAD




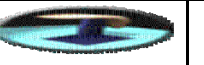


version définitive

délégué administratif: **Didier LOISEAUX**

responsable plateau: **François-Régis BRUNO**

responsable des juges: **Rémi RUDANT**

06 60 48 03 24

							REPOS
échauf: 13H00 début comp: 14H00 fin comp: 15H45	TOURISTES SURESNES	C.G. WISSOUS	E.G. PLESSIS ROBINSON forfait	ALBONAISE FRANCONVILLE Equipe 2 forfait	E.G. MORSANG VIRY		
échauf: 14H45 début comp: 15H45 fin comp: 17H30	GYM ELANCOURT MAUREPAS	TREMBLAY ATHLETIC CLUB	LA CELLE ST CLOUD GYM	C.O.M. ARGENTEUIL	A.L.C.E. ANTONY	E.G.S. BURES SUR YVETTE	
échauf: 16H40 début comp: 17H40 fin comp: 19H25	NOISY LE GRAND GYM	CLAMART GYMNASTIQUE	C.O. COURCOURONNES	C.G. ERMONT	ALBONAISE FRANCONVILLE Equipe 1	BUSSY GYM	
PALMARES : 19H30							

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DC B/M

JURY	
réunion de juges:	13H00
tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende	
tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)	
1 juge par club présent pendant les 3 tours.	
Amende pour absence de juge :	160 €

FORFAITS
en cas de forfait, erreur ou omission, prévenir immédiatement par e-mail ou SMS
François-Régis BRUNO francoisregbruno@orange.fr 06 73 19 86 49
forfait non signalé dans les 10 jours: 76,5 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIÉS FFG DE PLUS DE 14 ANS (Tarif : 4 €)

Droits d'engagements : 27 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone Ile de France)

repas du dimanche midi à réserver par mail (clamart-gymnastique@wanadoo.fr) avant le 29 mars

DIMANCHE 3 AVRIL 2011 journée

DIVISION NATIONALE

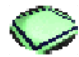





version définitive

délégué administratif: Didier LOISEAUX

responsable plateau: Marc LABROUSSE

responsable des juges: Rémi RUDANT

06 60 48 03 24

							REPOS
échauf: 8H00 début comp: 9H00 fin comp: 11H00	NOISY LE GRAND GYM Equipe 2	S.M. PUTEAUX	SENART GYM	A.S.A. SAPEURS POMPIERS DE PARIS Equipe 2	TOURISTES DE SURESNES	BUSSY GYM	RAMBOUILLET S.E.G.
échauf: 10H00 début comp: 11H00 fin comp: 13H00	ALBONAISE FRANCONVILLE Equipe 2	A.S.A. SAPEURS POMPIERS DE PARIS Equipe 1	TREMBLAY ATHLETIC CLUB	CERGY'M CLUB	EN AVANTI DE PARIS	GYM PARIS 15	E.G.S. BURES SUR YVETTE
REPAS							
échauf: 13H00 début comp: 14H00 fin comp: 16H00	ALBONAISE FRANCONVILLE Equipe 1	E.S.G. CHÂTEAU LONDON	NOISY LE GRAND GYM Equipe 1	CLAMART GYMNASTIQUE	G.C. PLESSIS TREVISE	E.G. SEVRAN Equipe 1	E.G. MORSANG-VIRY Equipe 2
échauf: 15H00 début comp: 16H00 fin comp: 18H00	A.G. AULNAY SOUS BOIS	E.G. MORSANG-VIRY Equipe 1	V.G.A. SAINT MAUR Equipe 1	GYM ELANCOURT MAUREPAS	GYM AGRES VELIZY	E.S. VERSAILLES	V.G.A. SAINT MAUR Equipe 2
PALMARES : 18H15							

JURY

réunion de juges: 8H00
 tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende
 tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)
 1 juge par club de niveau 2 minimum, présent pendant les 4 tours.
 Amende pour absence de juge : **160 €**

FORFAITS

en cas de forfait, erreur ou omission, prévenir
 immédiatement par e-mail ou SMS
 François-Régis BRUNO
 francoisregbruno@orange.fr
 06 73 19 86 49
 forfait non signalé dans les 10 jours: 76,5 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIÉS FFG DE PLUS DE 14 ANS (Tarif : 4 €)

Droits d'engagements : 27 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone île de France)

repas du dimanche midi à réserver par mail (clamart-gymnastique@wanadoo.fr) avant le 29 mars

SAMEDI 02 AVRIL 2011

RESPONSABLE DES JUGES RUDANT Rémi
TEL: 06 60 48 03 24
e-mail: remi.rudant@wanadoo.fr

RESPONSABLE DE PATEAU BRUNO François Régis
TEL: 06 73 19 86 49
e-mail: francoisregbruno@aol.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF LOISEAUX Didier
TEL: 06 89 28 26 66
e-mail: bd.loiseaux@wanadoo.fr

Division Criterium Benjamins

PLATEAU A						
2 TOURS						
D1 - E1		FRANCONVILLE			LE PLESSIS TREVISE	CLAMART
	HELENE BARTOLINI	THOMAS GAGNIERE	STEPHANE GAUDIN	ROBIN LEGENDRE	LAURIE ANNE LEDOYEN	CHRISTIAN VARLET
D2 - E2	PUTEAUX	VILLEPREUX	DEUIL LA BARRE	GP 15	ANTONY	BUSSY SAINT GEORGES
E3	SENART GYM	NOISY LE GRAND				ERMONT
E4						

REUNION DE JUGE : 8H00 1 juge niveau 1 minimum

PALMARES VERS : 12H40

VERSION DEFINITIVE

SAMEDI 02 AVRIL 2011

RESPONSABLE DES JUGES RUDANT Rémi
TEL: 06 60 48 03 24
e-mail: remi.rudant@wanadoo.fr

RESPONSABLE DE PATEAU BRUNO François Régis
TEL: 06 73 19 86 49
e-mail: francoisregbruno@aol.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF LOISEAUX Didier
TEL: 06 89 28 26 66
e-mail: bd.loiseaux@wanadoo.fr

DIR Libre

PLATEAU B 2 TOURS						
D1 - E1	PUTEAUX CLAUDE VASSEUR	FABRICE DEMAZEUX	EA PARIS STEFAN WENDT	PIERRICK TROLLET	PASCAL MARTIN	MATHIEU YAGER
D2 - E2	GP 15	LA CELLE SAINT CLOUD	CLAMART	MELUN	BUSSY SAINT GEORGES	DEUIL LA BARRE
E3	SENART	CHÂTEAU LONDON			MENNECY	
E4						

REUNION DE JUGE : 8H00 1 juge niveau 2 minimum

PALMARES VERS : 12H40

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DC Benjamins







SAMEDI 02 AVRIL 2011

RESPONSABLE DES JUGES RUDANT Rémi
 TEL: 06 60 48 03 24
 e-mail: remi.rudant@wanadoo.fr

RESPONSABLE DE PLATEAU BRUNO François Régis
 TEL: 06 73 19 86 49
 e-mail: francoisregbruno@aol.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF LOISEAUX Didier
 TEL: 06 89 28 26 66
 e-mail: bd.loiseaux@wanadoo.fr

Division Criterium Benjamins/Minimes

PLATEAU A						
3 TOURS						
D1 - E1	VGA SAINT MAUR	FRANCONVILLE				
	HELENE BARTOLINI	THOMAS GAGNIERE	STEPHANE GAUDIN	ROBIN LEGENDRE	LAURIE ANNE LEDOYEN	CHRISTIAN VARLET
D2 - E2	DEUIL LA BARRE	MAUREPAS ELANCOURT	VERSAILLES	RAMBOUILLET	VILLEMOMBLE	GUYANCOURT
E3	NEULIY SUR MARNE	ERMONT	TREMBLAY EN France	BLANC MESNIL	VELIZY	NOISY LE GRAND
E4	SENART	NOISY LE SEC		MAISON ALFORT	CERGY	

REUNION DE JUGE : 13H00 1 juge niveau 1 minimum

PALMARES VERS : 19H30

COMPETITION EN DOUBLE JURY avec DC B/M/C

SAMEDI 02 AVRIL 2011

RESPONSABLE DES JUGES RUDANT Rémi
 TEL: 06 60 48 03 24
 e-mail: remi.rudant@wanadoo.fr

RESPONSABLE DE PATEAU BRUNO François Régis
 TEL: 06 73 19 86 49
 e-mail: francoisregbruno@aol.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF LOISEAUX Didier
 TEL: 06 89 28 26 66
 e-mail: bd.loiseaux@wanadoo.fr

Division Criterium Benjamin/Minimes/Cadets

PLATEAU B 3 TOURS						
D1 - E1	MORSANG SUR ORGE CLAUDE VASSEUR	FABRICE DEMAZEUX	STEFAN WENDT	FRANCONVILLE PIERRICK TROLLIET	PASCAL MARTIN	MATHIEU YAGER
D2 - E2	NOISY LE GRAND	CLAMART	COURCOURONNES	BUSSY SAINT GEORGES	ANTONY	BURES SUR YVETTE
E3	SURESNES	WISSOUS	TREMBLAY EN France	ERMONT	ARGENTEUIL	
E4	ELANCOURT MAUREPAS		LA CELLE SAINT CLOUD			

REUNION DE JUGE : 13H00 1 juge niveau 1 minimum

PALMARES VERS : 19H30

VERSION DEFINITIVE

DIMANCHE 03 AVRIL 2011

RESPONSABLE DES JUGES RUDANT Rémi
 TEL: 06 60 48 03 24
 e-mail: remi.rudant@wanadoo.fr

RESPONSABLE DE PLATEAU BRUNO François Régis
 TEL: 06 73 19 86 49
 e-mail: francoisregbruno@aol.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF LOISEAUX Didier
 TEL: 06 89 28 26 66
 e-mail: bd.loiseaux@wanadoo.fr

Division Nationale

						
4 TOURS						
D1 - E1	VGA SAINT MAUR HELENE BARTOLINI	FRANCONVILLE THOMAS GAGNIERE	EA PARIS STEPHANE GAUDIN	PUTEAUX CLAUDE VASSEUR	AULNAY SOUS BOIS FABRICE DEMAZEUX	LE PLESSIS TREVISE ROBIN LEGENDRE
D2 - E2	POMPIERS DE PARIS 1	SEVRAN	CLAMART	TREMBLAY EN France	VERSAILLES	LE PLESSIS TREVISE
E3	BURES SUR YVETTE	RAMBOUILLET	NOISY LE GRAND	BUSSY SAINT GEORGES	SENART	MORSANG SUR ORGE 1
E4	VELIZY	CHÂTEAU LONDON	SURESNES	CERGY	ELANCOURT MAUREPAS	GP 15

REUNION DE JUGE : 8H00 1 juge niveau 2 minimum

PALMARES VERS : 18H15



Fédération Française de Gymnastique
Fondée le 23 septembre 1973, régie par la loi n° 83-633 du 26 juillet 1983

ENTRÉES PAYANTES AUX COMPÉTITIONS DE ZONE

GRATUITÉ :

- **pour les moins de 14 ans**
- **pour tous les licenciés FFG** (sur présentation du justificatif, que chacun peut imprimer individuellement ou par le club).

La principale activité des structures déconcentrées, Comités Départementaux, Comités Régionaux, Zone, au service de nos adhérents gymnastes, est « les compétitions ».

C'est ce qui nous, vous, motive le plus.

Elles doivent être organisées dans des conditions de sécurité et de confort proche des finales nationales. Pour répondre positivement à ces exigences, nous nous appuyons sur des clubs candidats à ces organisations ; sans eux nous ne pourrions pas répondre, ni assumer nos obligations et nos devoirs envers les pratiquants.

Les clubs organisateurs, de moins en moins nombreux, doivent respecter un **cahier des charges** imposé par la structure maître d'œuvre qui leur impose certaines contraintes et exigences, par exemple : la salle suffisamment grande avec des gradins, matériel répondant aux normes de sécurité et également aux normes imposées par la FFG.

Peu de clubs peuvent répondre à ces exigences, d'autres sont obligés de louer et de payer le transport, mobiliser une équipe importante, pour transporter, installer, ranger, ramener au club prêteur.

Tout cela a un certain coût, que le club seul ne peut pas assumer (Exemple : location d'un plateau de compétition entre 3 et 5.000 €).

Les structures déconcentrées ont de moins en moins d'argent pour couvrir le coût de ces locations.

C'est pour cela que nous avons, en accord avec les départements et régions, proposé des entrées payantes (bons de soutien) afin que les clubs organisateurs puissent rentrer dans leurs frais.

75% de la recette va au club organisateur,

25% va à la Zone. La mutualisation des moyens nous permet de financer et aider les compétitions dans les disciplines déficitaires comme le Trampoline, le Tumbling, la Gymnastique Acrobatique, la Gymnastique Artistique Masculine ou l'Aérobic.

Hormis les frais liés au matériel, il nous faut aussi assurer les indemnités des juges convoqués, offrir à tous des sandwiches et des boissons, voire offrir le repas le cas échéant.

La liste des obligations est longue, le club organisateur doit aussi mobiliser une équipe de 20-25 personnes pendant les 3 jours de compétition et encore en amont, être capable d'assurer la logistique, le secrétariat, les contacts avec les responsables régionaux, départementaux ou zone.

DAZ
DRABCZYK Stanislas

DTZ
CALLON Corinne